



Mairie
65130 Capvern

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 juin 2015 à 20 heures 30

PRESENTS: MM. : DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. ROYO F. LACHAUD P. KATZ M. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO Th. FORNER M. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V

PROCURATIONS : ROTGÉ Ch. (DURANCET J).

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ALONSO

RÈGLEMENT DU MARCHÉ : PLACE DU 14 JUILLET

Le 20 Mai 2015 le Conseil Municipal a voté le règlement du marché futur, organisé sur la place du 14 Juillet.

Ce 18 juin 2015, quelques modifications ont été apportées, à savoir :

Tarif eau, supprimé.

Tarifs électriques : 1 € pour la lumière et 6 € pour la cuisson à la journée

Abonnement mensuel : 3 € pour la lumière et 20 € pour la cuisson.

Abonnement trimestriel : 30 € pour la lumière et la balance et 50 € pour la cuisson.

Les étalages ne pourront pas excéder 8 mètres (sauf pour les camions magasins).

Les emplacements réservés à l'abonnement passent de 70 à 76% dont 50% de la surface pour les producteurs-artisans.

Ceux réservés aux passagers volants 20 % de la surface, ceux réservés aux démonstrateurs 2% ainsi que les posticheurs 2%.

Pour : 15

CESSION D UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA GARLETTE A LA COMMUNE DE MOLÈRE

La Commune de Molère souhaite réaliser un circuit de randonnée en utilisant le chemin situé sur la partie terminale Sud, dans le prolongement du CD 139.

Ce chemin est propriété de la Commune de Capvern pour moitié avec la Commune de Molère.

Afin de pouvoir intervenir efficacement sur ce chemin la Commune de Molère souhaite une cession gratuite de la part de la Commune de Capvern. L'assemblée accepte cette proposition.

Pour : 15

MARTELAGE PARCELLE 1 ET 2 BOIS DU LACA

La Commune ayant prévue des travaux en 2016 pour réfection de voirie au quartier du « Laca », demande l'anticipation en 2015 du martelage de la coupe de bois parcelle 1 et à l'état d'assiette et de la parcelle 2 en partie exploitable sur 6 hectares environ.

Pour : 15

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LA FETE LOCALE

La prévention routière départementale propose de mettre en place sur la fête locale des activités relatives à la sensibilisation sur les conséquences de la consommation d'alcool, de drogue, ainsi que des documents divers afin de diminuer au maximum les accidents : coût 100 €

Pour : 15

CONSULTATION POUR RESTAURATION SCOLAIRE

Le marché de fourniture et de service de repas au restaurant scolaire arrivent à échéance le 1^{er} septembre 2015, il convient de lancer un nouvel appel d'offre à la concurrence pour la période 2015-2018.

Pour : 15

TARIF ALAE

Après le suivi du fonctionnement pour la saison 2014-2015, certaines notifications s'avèrent nécessaires à savoir :

Forfait ALAE pour l'année 2015-2016 et par enfant

Présence matin-midi et soir

750 < QF 40€

751 < QF < 1000 50€

Sup à 1000 60€

Facturation de la présence pour l'année 2015-2016 et par enfant

0,50€ par enfant et par temps de présence ALAE matin ou midi ou soir : soit 1,50€ par jour et par enfant

Pour : 15

Madame Monique PEYROUZELLE ayant remplacé Mr COLOMES au Conseil Municipal a bénéficié des commissions dont il était membre.

C'est-à-dire la commission de l'aide sociale, des finances, du personnel communal et délégué à la CCNB.

Elle a demandé par lettre à faire partie de la commission thermale.

Le Conseil Municipal lui a signifié un refus, car son colistier Monsieur CHAUVET occupe déjà ce poste.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.